



Discours de Maël de Calan Président du Conseil départemental du Finistère

Mesdames et Messieurs,
Mes chers collègues,

Au moment où je m'adresse à vous pour la première fois depuis cette tribune, je veux d'abord penser à ceux qui nous ont précédés et qui ont fait du Finistère ce qu'il est aujourd'hui.

Les grandes figures de notre histoire agricole et industrielle, ces capitaines d'industrie qui ont fait de notre département un département prospère et conquérant, mais aussi tous ces agriculteurs, ces pêcheurs, ces ouvriers, ces salariés qui ont forcé le destin à partir des années 1950 en décidant que leur avenir serait meilleur.

Les figures de notre histoire syndicale, religieuse, mutualiste et associative qui ont façonné une société profondément solidaire, attachées à l'esprit de don et à l'attention qu'on se doit les uns aux autres. **Les figures de notre histoire culturelle**, qui ont transmises par l'écriture ou la musique une culture, une identité et une langue dont nous sommes tous les héritiers.

Les figures de notre histoire politique enfin, qui ont eu l'honneur de représenter notre département et d'agir au service de tous. J'évoquerai simplement les noms de :

- **Charles Miossec**, qui appartenait à cette génération de bâtisseurs visionnaires qui a développé le Finistère,
- **Pierre Maille**, qui a porté l'alternance et une forme de modernité au Conseil départemental,
- **Nathalie Sarrabezolles**, enfin, que je remercie pour les mots qu'elle a prononcés, pour son action, et dont je chercherai à imiter la patience et la courtoisie avec lesquels elle a présidé notre assemblée et dont elle a fait preuve, notamment à mon égard, pendant 6 ans.

Au moment où la campagne s'achève et où notre mandat commence, je veux à mon tour féliciter l'ensemble de mes collègues pour leur élection, souhaiter la bienvenue à ceux qui nous rejoignent, et saluer ceux qui ont quitté l'assemblée départementale.

Je tire deux enseignements du scrutin de dimanche dernier.

Le premier enseignement, c'est que la société Finistérienne est partagée. D'un côté, les résultats sont sans équivoque. Les listes de la droite et du centre ont remporté une majorité de cantons vous l'avez rappelé, mais aussi plus de 52% du suffrage populaire, et cela a un sens. La conséquence de ce résultat, c'est que le changement que nous avons porté dans notre programme sera mis en œuvre, rapidement.

Mais d'un autre côté, je n'oublie pas que 48% des électeurs se sont portés sur d'autres listes. **L'exigence que j'aurai**, c'est d'agir avec le sens de l'équilibre pour que ces électeurs se sentent représentés. **L'engagement que je prends**, c'est que les droits de l'opposition seront respectés. **L'état d'esprit dans lequel nous devons nous placer**, c'est de reconnaître que, quels que soient nos désaccords, nos luttes, les coups que nous nous sommes portés, nous sommes collectivement le reflet du Finistère, de ses contradictions, de ses attentes, de ses espoirs. Et qu'à ce titre, tous membres d'une même collectivité politique et humaine, nous nous devons du respect, de la considération, et pourquoi pas même dire un peu d'affection, entre nous tous qui sommes engagés dans ce beau et rude combat qu'est la politique.

Le deuxième enseignement que je tire du scrutin de dimanche, porte sur le niveau de l'abstention. Les causes de cette abstention sont nombreuses : la complexité d'un double scrutin en sortie de crise sanitaire, la défiance croissante vis-à-vis du monde politique, le sentiment diffus qu'on vote, mais que rien ne change.

Je ne sais pas quelle est la part respective de ces facteurs dans l'abstention, mais je suis convaincu que nous pouvons agir en rendant notre action plus lisible, plus efficace et plus rapide. L'objectif que je me fixe, c'est qu'au terme de ce mandat, les Finistériens soient considérablement plus nombreux à venir aux urnes parce que nous aurons fait la démonstration que leur vote a un sens.

Dimanche dernier, donc, la majorité a changé. Pourquoi faire ?

D'abord pour rendre nos grandes politiques sociales plus justes et plus efficaces, qu'il s'agisse du handicap, des personnes âgées, du RSA, de la protection de l'enfance, mais aussi de la santé et de la couverture des déserts médicaux dont nous nous saisissons. **Notre action sera guidée par une conviction** : l'attention qu'on porte aux plus vulnérables témoigne de l'humanité d'une société. **Elle sera structurée par une méthode** fondée sur l'innovation qui émerge partout et que nous devons faire prospérer au sein du Conseil départemental, sur l'écoute des agents, des usagers, des associations, qui portent nos politiques et qui ont tant à nous dire. **Notre action sera enfin orientée par la volonté d'obtenir des résultats rapides.**

Notre ambition sociale ne sera pas faite de grandes déclarations politiques, mais d'améliorations concrètes. La réduction des délais de traitement des dossiers par la MDPH quoiqu'il en coûte, la création de places d'accueil supplémentaires pour les personnes en situation de handicap, la création de résidences intermédiaires pour les personnes âgées, l'accélération du retour à l'emploi des allocataires du RSA, l'amélioration de la prise en charge des mineurs confiés, voilà ce que sera notre politique sociale et les critères à l'aune desquels nous voulons être jugés.

Le deuxième grand pilier de notre action sera celui de l'attractivité du territoire, de son aménagement et de son développement. Un sujet de campagne a consisté à savoir s'il appartenait au Département de s'engager pour l'économie et l'emploi, ou non. Pour ce qui me concerne, cette question a été tranchée dimanche dernier pour les 7 prochaines années.

L'action économique du Département passera en premier lieu par le développement des infrastructures. Chacun conviendra que si l'axe Brest-Quimper était une petite route de terre sur laquelle on circulerait en chariot, l'activité et l'emploi seraient moins florissants dans le département. Au 21^e siècle, les infrastructures ont changé mais la logique est la même.

Nos infrastructures routières, aéroportuaires, portuaires, ferroviaires et bien sûr numériques sont essentielles à notre développement économique et à la création d'emplois. Quand elles seront de notre ressort, nous agirons avec volontarisme, par exemple en faisant disparaître les zones blanches en téléphonie et en internet mobile avant la fin de notre mandat. Et quand elles ne sont pas strictement de notre ressort, nous agirons avec volontarisme pour peser auprès des décideurs politiques, par exemple pour obtenir que l'objectif de mettre Brest et Quimper à 3h de Paris par le train redevienne une priorité de l'État.

L'action économique du Département passera également par le soutien aux secteurs essentiels de notre économie, à commencer par l'agriculture, la pêche, l'industrie, le tourisme, l'artisanat et le commerce. Outre les moyens dont il dispose et qui seront préservés, je crois que notre collectivité a un rôle politique à jouer. Quand l'on considère l'histoire économique de la France, on constate que les territoires qui ont vu le cœur de leur économie productive s'effondrer ne parviennent jamais à s'en relever et sombrent dans le chômage de masse. Si le cœur de notre économie productive, qui est fondée sur l'agriculture, la pêche et la transformation de ces produits s'effondre, nous ne nous en relèveront pas.

Ainsi, et alors même que les modèles de production doivent évidemment poursuivre et accélérer leur mutation écologique, ce que le Département continuera à encourager, alors même que nous devons poursuivre la diversification de notre tissu économique, nous devons aussi dire aux Finistériens que nous n'avons pas d'économie de substitution. Et agir en conséquence.

La dynamique économique du département repose enfin sur les projets des communes que nous accompagnerons dans un cadre rénové et simplifié, et sur la complémentarité très forte entre nos grandes villes et les zones rurales. La métropole de Brest, je le dis avec force, est une chance pour le Finistère, et nous continuerons à soutenir son développement au maximum de nos capacités. Dans le domaine de l'enseignement supérieur et de l'innovation pour ne prendre qu'un exemple, et dans lequel nous comptons des fleurons dans la zone métropolitaine, nous investirons des moyens importants et nous nous sommes fixés de grandes ambitions.

Le troisième pilier de notre action concerne le cadre de vie. Un cadre de vie exceptionnel dont nous sommes fiers et que la France nous envie, mais un cadre de vie fragile que nous devons préserver.

Le Conseil départemental agira pour préserver notre excellence scolaire fondée sur la dualité des réseaux public et privé, en continuant à investir fortement dans les collèges. Il agira **pour favoriser l'accès au logement**, en particulier dans un contexte de renchérissement du coût de l'immobilier. **Il agira pour la lecture**, et nous proposerons dès la rentrée scolaire des initiatives dans ce domaine, **il agira pour la culture**, en se plaçant sous les auspices d'André Malraux pour lequel la politique culturelle consistait à rendre accessibles les trésors de l'humanité au plus grand nombre, et j'assumerai personnellement la présidence de nos grands domaines culturels pour souligner l'importance que revêt pour moi cette dimension de l'action départementale. **Il agira pour préserver et développer la langue bretonne. Il agira pour soutenir les associations et renforcer la pratique du sport.**

Il agira surtout dans le domaine environnemental. L'urgence de la crise environnementale irrigue tous nos esprits. Le dérèglement du climat et la destruction de la biodiversité ne sont pas seulement des phénomènes qui progressent, ce sont des phénomènes qui s'accroissent. Ils sont le symptôme du dérèglement de nos sociétés, du dérèglement de notre modèle économique, de nos habitudes de vie et de consommation qui doivent immédiatement et radicalement évoluer.

Je ne suis pas un adepte des théories qui opposent le développement économique et le progrès social à la protection de l'environnement. **Mais je crois dans la sobriété.** Sobriété énergétique des bâtiments, sobriété des projets routiers sur le plan de la consommation du foncier, et plus généralement sobriété de nos modes de vie. **Je crois dans le progrès et l'innovation** et notre exécutif portera une nouvelle ambition pour le développement de l'économie circulaire. **Je crois en général dans l'action publique** qui sera renforcée pour la protection et la valorisation de nos parcs naturels, de nos zones naturelles sensibles et de notre littoral qui sont des lieux où la biodiversité trouve à s'épanouir. Dans le domaine des déplacements doux comme dans celui du social, notre politique sera la somme d'actes concrets, rapides, efficaces, qui souligneront qu'en matière de transition écologique comme dans beaucoup d'autres, tout commence en Finistère.

Cet effort d'investissement dans les politiques sociales, dans l'aménagement de notre territoire et dans la préservation de notre cadre de vie, devra être financé. Les ressources nécessaires proviendront non pas d'une terrible politique d'austérité comme je l'ai lu et entendu avec amusement, mais en rendant nos dépenses plus efficaces. Pourquoi dans le Finistère, la rénovation d'un collège public coûte-t-elle plus cher que la rénovation d'un collège privé ? Comment réduire les charges du RSA en aidant les allocataires à retrouver plus vite un emploi ? Comment recruter davantage d'assistants familiaux qui permettent à la fois d'améliorer la prise en charge des mineurs confiés et de limiter le coût du placement ? C'est en répondant à ces questions et à beaucoup d'autres, en renforçant notre culture de l'évaluation, que nous rendrons notre dépense plus efficace et que nous trouverons de nouveaux moyens pour financer nos grandes ambitions sociales, économiques et environnementales.

Je voudrais conclure en évoquant ma vision du rôle du Conseil départemental, du rôle des élus départementaux, et naturellement, du rôle central que jouent les agents du département.

La vocation du Conseil départemental est évidemment d'exercer ses compétences avec efficacité, mais aussi avec célérité. Le populisme, comme l'abstention, prospère sur le sentiment que l'action publique ne sert plus à rien ou n'avance pas assez vite.

Le temps est compté, et les vice-présidents qui composeront mon exécutif auront le devoir d'obtenir des résultats rapides :

- **Jocelyne POITEVIN**, qui sera première vice-présidente en charge de l'action sociale aura notamment le devoir d'obtenir rapidement des résultats dans le domaine du handicap, avec le soutien de **Nathalie TANNEAU** qui sera vice-présidente en charge du handicap et de **Monique PORCHER** qui sera particulièrement active au sein de la MDPH ;

- **Jacques GOUEROU**, vice-président en charge de l'économie devra aller vite dans le soutien aux secteurs essentiels, je pense dans l'immédiat à la relance de notre industrie touristique, je pense aussi au domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation dans lequel il sera appuyé par **Yves DU BUIT** qui aura une délégation dans ce domaine ;

- **Véronique BOURBIGOT**, vice-présidente en charge de la jeunesse, des collèges, de la culture, de la langue bretonne et des associations devra aller vite. Il lui appartiendra de rencontrer dès le mois de juillet les assistants familiaux. À ses côtés, **Emmanuelle TOURNIER**, vice-présidente en charge des associations et du sport, aidera le monde associatif à sortir de la crise pour préserver la richesse inestimable que constitue notre tissu associatif ;

- **Gilles MOUNIER**, vice-président en charge des territoires devra aller vite pour réformer les contrats de territoire. À ses côtés, **Viviane BERVAS**, vice-présidente en charge de l'environnement, de la transition écologique, de la biodiversité et de l'économie circulaire devra irriguer toutes nos politiques départementales de l'impératif environnemental ; et **Raymond MESSAGER**, vice-président en charge de la ruralité, ira à la rencontre des communes rurales pour engager le plan de rattrapage qu'elles attendent avec tant d'espoir ;

- **Stéphane LE DOARE**, vice-président en charge du numérique, des infrastructures et des routes devra engager rapidement un plan de couverture des zones blanches ;

- **Didier GUILLON**, vice-président en charge du logement devra rapidement nous faire des propositions pour accompagner la rénovation de l'habitat dégradé, accélérer la transition énergétique de notre parc, favoriser le logement des jeunes ;

- **Alain LE GRAND**, vice-président en charge des ressources humaines et du dialogue social sera l'interlocuteur constant des organisations syndicales, que je rencontrerai dès cet après-midi pour poser le cadre de nos discussions et de notre méthode pour le mandat qui s'ouvre, après une mandature pendant laquelle le dialogue social aura été malmené ;

- **Lédie LE HIR**, vice-présidente en charge des finances et de l'évaluation des politiques publiques aura la charge de financer toutes ces politiques. Avec **Pascal GOULAOUIC** qui sera délégué à l'évaluation et au contrôle de gestion, ils auront la mission de s'assurer que chaque euro dépensé l'est à bon escient.

Je suis très fier de cet exécutif composé de 12 vice-présidents, paritaire, représentatif de la diversité géographique et sociale du département. Il sera complété avant la fin du mois de juillet par d'autres conseillers délégués, qui porteront nos politiques départementales, ou qui siégeront dans nos grands organismes, je pense notamment au SDIS dont **Marguerite LAMOUR** assumera la présidence.

Je veux dire aussi que l'autre vocation du Conseil départemental, en dehors du champ de ses compétences obligatoires, est de peser à chaque fois que les intérêts du Finistère sont en cause. Nous représentons collectivement 1 million de Finistériens, et je m'engage à tout faire pour que l'autorité politique que confère cette force collective bénéficie à notre département.

Pour ce qui concerne le rôle des Conseillers départementaux, je souhaite leur redonner une grande capacité d'initiative et d'arbitrage dans leur canton, pour la définition des projets structurants que le Conseil départemental a vocation à financer, les associations que nous devons soutenir, les projets que nous voulons accompagner. À l'heure où le doute s'installe sur le rôle des élus, leur compréhension des difficultés réelles du pays, leur capacité à agir, nous devons redevenir des élus qui pèsent et qui décident.

Mes derniers mots qui auraient pu être les premiers seront pour les agents de notre collectivité, quelle que soit leur fonction ou leur grade. Je les salue chaleureusement, et je les remercie de leur travail. Je sais qu'ils étaient nombreux à attendre le changement.

Je veux leur dire ma confiance dans ce moment d'alternance. Je veux leur dire ma gratitude pour le service qu'ils rendent aux Finistériens. Je veux leur dire que la nouvelle majorité a plus à apprendre d'eux que l'inverse. Que les améliorations que nous voulons porter aux politiques départementales, c'est eux qui les connaissent et qui les façonneront.

Dès cet après-midi, après avoir rencontré les organisations syndicales, j'irai à leur rencontre. Dans les tous prochains mois je les verrai tous. Je veux qu'ils sachent l'importance que j'attache à la notion de service public et au mandat que j'exerce, et que je serai tous les jours en première ligne, à leurs côtés.

Alors naturellement il y aura du changement sur le fond des politiques départementales, sur le style et le rythme que je veux imprimer. Mais je veux qu'ils sachent que notre ambition collective est de les rendre encore plus fiers de travailler au Conseil départemental, au service du plus grand nombre.

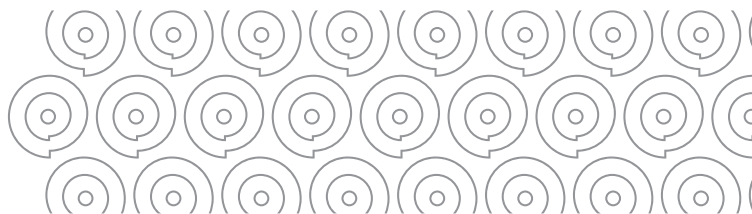
Voilà Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, ce que sera notre feuille de route. À l'heure où le temps s'accélère, où l'action publique est ballotée de toute part, où les élus sont vilipendés, je veux placer mon mandat sous l'étoile du volontarisme, de l'efficacité qui seule sauvera la démocratie représentative dans laquelle je crois très profondément, et faire mienne la belle devise du Maréchal de Lattre qui a libéré la France avec De Gaulle : « ne pas subir ».

Je vous remercie.



Tél ▪ Pgz : 02 98 76 20 20
contact@finistere.fr

Conseil départemental du Finistère,
Kuzul-departamant Penn-ar-Bed,
32, bd Dupleix, CS 29029,
29196 Quimper - Kemper Cedex



www.finistere.fr    